

Conférence « TTIP, CETA : A quelle sauce serons-nous mangés »
Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre
Château de Bourgogne, le 19 avril 2016

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir à toutes et tous et merci de nous avoir rejoint dans ce magnifique château de Bourgogne pour cette nouvelle conférence que nous avons intitulée « TTIP, CETA : A quelle sauce serons-nous mangés ».

CETA, TTIP, TAFTA, PTCI,... Ces acronymes étranges que l'on entend régulièrement mais qui sont peu compréhensibles pour le commun des mortels renvoient à des accords de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada en ce qui concerne le CETA ou les Etats-Unis pour le TTIP, TAFTA ou PTCI.

Alors que le CETA qui a été signé le 26 septembre 2014 par les responsables européens et canadiens à l'issue de cinq ans de négociations est sur la voie de la ratification, les négociations concernant le TTIP entamées à l'été 2013 sont quant à elle toujours en cours. Bien qu'une grande opacité soit appliquée sur ce projet de traité, on sait qu'il comporte de grands enjeux économiques mais également qu'il touche à de nombreux points sensibles qui affecteront de manière non négligeable notre vie quotidienne, engendrant de la sorte interrogations et inquiétudes de part et d'autre de l'Atlantique.

Les défenseurs de ce type de traités y voient un moyen de développer le commerce et l'investissement dans la mesure où le marché transatlantique serait, selon eux, générateur de croissance et de création d'emploi, tant au niveau des multinationales que des PME. Ils sont ainsi d'avis que les retombées économiques d'un tel traité cumuleraient à la fois une hausse des salaires pour les travailleurs et une baisse des prix à la consommation, et donc une augmentation du pouvoir d'achat. En plus d'y gagner sur les prix, les consommateurs bénéficieraient également d'un choix de produits de plus en plus grand car le marché se serait agrandi. Adeptes de la maxime « Je consomme donc je suis », ils considèrent de la sorte que le traité permettrait d'insuffler une forme de bien-être général.

Du côté des pourfendeurs de ces traités, que l'on retrouve essentiellement au sein de l'opinion publique et de la société civile organisée, on craint surtout un nivellement par le bas des normes sociales et sanitaires qui ont cours actuellement au sein de l'Union européenne. Les autres arguments les plus souvent avancés concernent les menaces que ferait peser le traité sur notre système de soin de santé mais également sur les travailleurs et l'emploi, la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et les Etats ou encore le fait qu'il constituerait un tremplin vers la libéralisation et la privatisation.

On le voit, le débat sur la question divise entre fervents partisans et farouches opposants. Afin d'y voir plus clair dans ce flux d'informations contradictoires, nous avons décidé d'inviter Bruno Poncelet, formateur au CEPAG, animateur de la plateforme No Transat et spécialiste des accords de libre-échange. Avant de lui céder la parole, je tiens d'une part à le remercier d'avoir accepté notre invitation et d'autre part, à vous rappeler qu'à l'issue de l'exposé vous pourrez lui poser toutes vos questions auxquelles, à n'en pas douter, il se fera un plaisir de répondre.

Merci pour votre attention !